



Office de la consommation  
Qualité et distribution de l'eau  
Chemin des Boveresses 155  
CH - 1066 Epalinges

REÇU LE 22 AOUT 2025



STS 0176

Commune de Faoug  
Administration communale  
Route de Salavaux 1a  
1595 Faoug

Epalinges, le 19.08.2025

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 25-VD-1702

V 1



### INTRODUCTION

But du contrôle : Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Commune de Faoug  
Prélèvement du : 13.08.2025  
Date arrivée : 12.08.2025  
Effectué par : FENEYROLLES

### ÉCHANTILLON

25-22850 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
3 - Lac de Morat, 1021 - Plage de l'Ancien Port, 1595 Faoug

### RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 25-22850

Secteur : 3 - Lac de Morat  
Lieu de prélèvement : 1021 - Plage de l'Ancien Port, 1595 Faoug  
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
Température [°C] : 23  
Aspect : Claire et calme

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

### ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 85.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon prélevé. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.



LE CHIMISTE CANTONAL  
Dr Christian RICHARD